

Certificat HETSL en gestion d'équipe et conduite de projets dans le domaine de l'enfance et de la petite enfance

Haute école de travail social
et de la santé Lausanne

**HE
TSL**

Concept général

Cette formation certifiante fait suite à des études initiales de niveau ES ou jugées équivalentes. Elle est construite en tenant compte des besoins des lieux de pratique et des différents services concernés. Le certificat a été conçu en établissant un plan d'étude cadre favorisant le développement de compétences spécifiques permettant d'assumer des fonctions de cadre au sein des structures d'accueil de l'enfance et de la petite enfance. La formation vise une augmentation de l'efficacité dans le domaine de la gestion d'équipe et la conduite de projets. Elle s'appuie sur des recherches et expériences récentes. Se situant à l'interface entre les pratiques et les approches théoriques, elle génère des savoirs transférables dans différents contextes du travail social et de l'éducation.

Le Certificat HETSL en gestion d'équipe et conduite de projets dans le domaine de l'enfance et de la petite enfance bénéficie de la reconnaissance de l'Office de l'accueil de jour des enfants (OAJE) du canton de Vaud et du Service de la petite enfance de la ville de Genève.

Objectifs

La formation permet :

- d'acquérir les qualifications nécessaires pour occuper la fonction de responsable d'équipe, en maîtrisant des connaissances approfondies des mécanismes institutionnels et des composantes et caractéristiques des différents instruments propres au fonctionnement particulier des équipes ;
- d'acquérir des compétences spécifiques liées à la gestion des ressources humaines et au rôle de responsable au sein d'une équipe ;
- de développer et conduire un projet dans une perspective interdisciplinaire ;
- d'acquérir des connaissances de base sur les mécanismes financiers liés à la gestion institutionnelle et leurs implications sur la gestion d'équipe.

Pédagogie

Le cycle de formation est centré sur l'acquisition de compétences et le développement de projets. Il se fonde sur une pédagogie interactive, qui privilégie la mobilisation des participant·e·s. Les formateurs et formatrices favorisent et développent l'articulation entre savoirs théoriques et applications concrètes dans la pratique professionnelle.

Public cible

Cette formation s'adresse à des cadres intermédiaires du champ de l'accueil de l'enfance et de la petite enfance, qui sont amené·e·s dans le cadre de leur fonction à gérer une équipe et à développer et/ou à conduire des projets au sein d'équipes.

Conditions d'admission

Pour accéder au programme de formation, les candidat·e·s doivent satisfaire aux conditions cumulatives suivantes :

1. Être titulaire d'un diplôme des domaines de la santé ou du travail social ou de l'éducation reconnu ES ou de niveau équivalent ou supérieur selon le référentiel de compétences des directives pour l'accueil de jour des enfants.
2. Être en emploi dans le domaine de l'accueil de l'enfance ou de la petite enfance ;
3. Occuper une fonction de cadre intermédiaire.

Organisation de la formation

La formation comporte 24 jours de cours en présentiel, totalisant environ 144 heures d'enseignement, et la durée complète de la formation est d'environ 2 ans.

La formation comprend 4 modules, dont le travail de certification, qui doivent être suivis de manière consécutive :

1. Positionnement du responsable d'équipe ou cadre intermédiaire.
2. Conduite de projets et responsabilité d'équipe.
3. Gestion des ressources humaines.
4. Travail de certification.

Chaque module nécessite la réalisation d'un travail de validation écrit. Les travaux de validation constituent des étapes préparatoires au travail de certification. Ils reposent sur une analyse du contexte professionnel et sont interdépendants.

La formation implique également du travail personnel ainsi qu'une pratique réflexive.

Le Certificat HETSL en gestion d'équipe et conduite de projets est équivalent à 15 crédits ECTS.

Programme modulaire

Module 1 : Positionnement du responsable d'équipe ou cadre intermédiaire 4 crédits ECTS

Compétences : Argumenter sa pratique dans une approche réflexive, en tenant compte du contexte de son institution (histoire, organisation, relations, phase d'évolution...) et de l'environnement social, politique et économique sans lequel elle s'inscrit. Exercer sa fonction en référence à un management clairement identifié. Intégrer les rôles institutionnels en repérant ses fonctions-clés et les exercer de manière efficace.

Contenus : Modèles d'analyse institutionnelle et développement des institutions. Institution, équipe, fonction de cadre / responsable : articulations et enjeux. Analyse des organisations. Analyse des contextes institutionnels et d'équipe des participant-e-s. Enjeux pour la posture de cadre. Outils d'analyse institutionnelle : approfondissement. Modèle d'analyse de pratique. Sens du travail et motivation : évolution actuelle. Présentation et analyse d'une typologie théorique. La notion de leadership : regard théorique et analyse à partir d'expériences. Délégation.

Mode de validation : Rédaction d'un travail écrit.

Module 2 : Conduite de projets et responsabilité d'équipe 4 crédits ECTS

Compétences : Développer et conduire des projets avec les différents acteurs impliqués/concernés. Accroître ses compétences dans l'animation de groupe. Développer, renforcer les compétences relationnelles permettant d'animer et motiver les équipes de manière pertinente. Se positionner dans les systèmes de délégation.

Contenus : Dimensions et méthodologie du projet. Gestion des risques et responsabilité. Conduite de réunion. Outils de qualité. Le leadership et la coopération. Analyse de pratique.

Mode de validation : Rédaction d'un travail écrit.

Module 3 : **Gestion des ressources humaines**
4 crédits ECTS

Compétences : Appliquer une gestion du personnel adaptée au contexte et à sa fonction de responsable d'équipe. Développer des compétences permettant de gérer les changements, le cycle de vie de l'employé·e et les conflits. Mobiliser les ressources humaines de manière efficace et éthique.

Contenus : Développer des stratégies de communication efficaces et fiables au sein de l'équipe et dans l'institution.

Mode de validation : Rédaction d'un travail écrit.

Travail de certification
3 crédits ECTS

Le travail de certification prévoit la rédaction d'un rapport sur un projet concret que le cadre intermédiaire développe en lien avec la gestion de son équipe / collaborateur·trice·s ou dans le cadre d'une conduite de projet autonome.

Celui-ci doit être rédigé et déposé 9 mois après la conclusion des cours, et sera soumis à une soutenance orale, qui aura lieu 1 à 2 mois après la date d'échéance de remise du travail écrit.

Mode de validation : Rédaction d'un travail écrit et soutenance orale.

Conditions de certification et obtention du titre

Le Certificat HETSL en Gestion d'équipe et conduite de projets dans le domaine de l'enfance et de la petite enfance est délivré lorsque les conditions suivantes sont remplies :

- a) avoir participé au moins à 80 % de l'enseignement de chaque module ;
- b) avoir obtenu les crédits correspondant aux trois modules de formation et au travail de certification ;
- c) avoir réglé la totalité des frais de formation.

Horaire et lieu de la formation

Horaire : 8h30 – 17h00

Lieu : Haute école de travail social et de la santé à Lausanne.

Finance d'inscription et frais de formation

Finance d'inscription : CHF 200.-, payable lors de l'inscription.

Frais de formation : CHF 5'900.-, payable sur facture après la confirmation d'admission à la formation.

Les participant·e·s sont personnellement responsables du paiement de leur formation, indépendamment du fait qu'ils·elles reçoivent ou non des subsides.

Conditions financières et de désistement

- La formation doit être intégralement payée au plus tard à échéance de la facture.
- Les désistements ou reports doivent être communiqués par courrier recommandé au secrétariat de l'Unité de formation continue.
- En cas de désistement :
 - La finance d'inscription de CHF 200.- reste acquise quelle que soit la décision d'admission, car votre dossier est traité.
 - Les frais de formation restent dus selon les modalités suivantes :
 - après confirmation d'admission et jusqu'au 61ème jour avant le début de la formation : 20%
 - du 60ème jour au 30ème jour avant le début de la formation : 50%
 - moins de 30 jours avant le début de la formation : les frais sont intégralement dus
- En cas d'abandon, d'exclusion de la formation ou d'échec définitif, les frais de formation dus ne sont pas remboursés.
- Dans le cas où de graves circonstances personnelles, non-prévisibles, surviennent et empêchent le-la participant-e de commencer ou de poursuivre la formation, la Direction peut - sur la base des documents présentés (certificat médical notamment) - assouplir les règles ci-dessus. Elle privilégiera d'abord le report de la participation à la formation, pour autant qu'une nouvelle volée démarre.
- Pour le cas où il y a trop de désistements, la Direction peut, quand bien même les montants dus pour la formation ont été payés, repousser son ouverture.
- En cas de force majeure, soit en présence de circonstances imprévisibles, inévitables et extérieures à la volonté des parties telles que épidémie, pandémie ou guerre notamment, la Direction peut suspendre la formation.

La Direction peut reporter ou annuler la formation suspendue pour cause de force majeure, le report étant privilégié. En cas d'annulation ou si le report n'est pas possible pour le participant, la HETSL restitue les montants relatifs à la part non exécutée de la formation. Aucun dédommagement de quelque nature que ce soit n'est dû par la HETSL.

Coordination pédagogique

M. Basile Perret, maître d'enseignement
E-mail : basile.perret@hetsl.ch

Renseignements

Mme Angela Napoli, assistante administrative
E-mail : angela.napoli@hetsl.ch

4.3.2024/SGN/VRO/ana